

Annexe 2

Fiches des zones naturelles répertoriées

- FR540042 : Bassin du Thouet amont (Natura 2000)
- FR5412014 : Plaine d'Oiron Thénezay (Natura 2000)
- Etang de Coigne (ZNIEFF de type 1)
- Coteau du Puyrouleau (ZNIEFF de type 1)

(source : INPN)

(20 pages)



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5400442 - Bassin du Thouet amont

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type 1.2 Code du site 1.3 Appellation du site
B (pSIC/SIC/ZSC) FR5400442 Bassin du Thouet amont

1.4 Date de compilation 1.5 Date d'actualisation
30/11/1995 30/04/2005

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Poitou-Charentes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/11/2007

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/fo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020796199

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,30389°

Latitude : 46,62389°

2.2 Superficie totale

7079 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

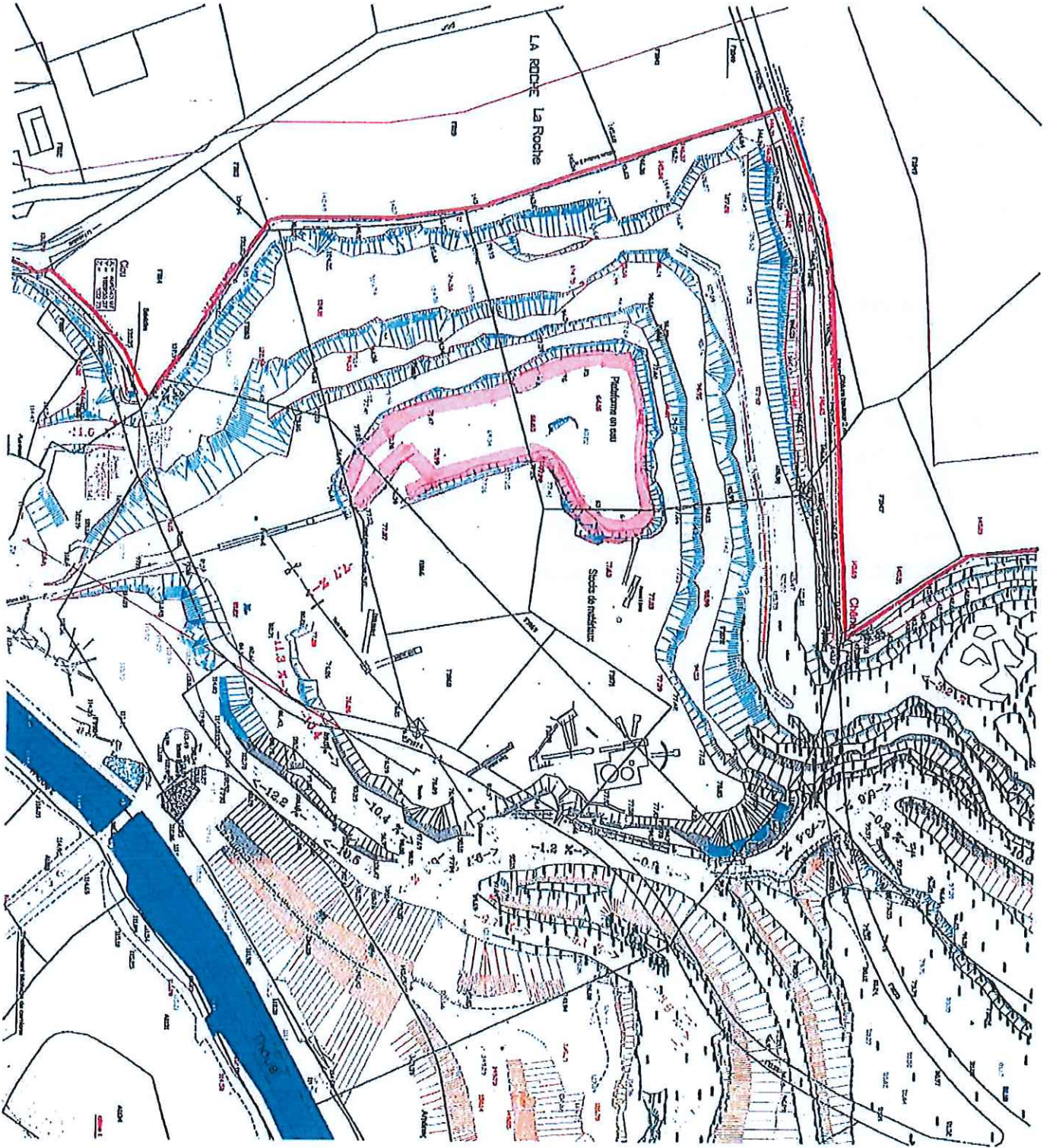
Code INSEE	Région
54	Poitou-Charentes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
79	Deux-Sèvres	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
79007	ALLONNE
79025	AZAY-SUR-THOUET
79029	BEAULIEU-SOUS-PARTHENAY
79035	BEUGNON (LE)
79040	BOISSIERE-EN-GATINE (LA)
79172	MAZIERES-EN-GATINE
79202	PARTHENAY
79213	POMPAIRE
79226	RETAIL (LE)
79239	SAINT-AUBIN-LE-CLOUD
79285	SAINT-PARDOUX
79311	SECONDIGNY
79318	SOUTIERS
79322	TALLUD (LE)





79342	VERNOUX-EN-GATINE
79354	VOUHE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes (nombre)	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padon, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	1061,85 (15 %)			A	B	C	C

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = $100 \geq p > 15$ % ; B = $15 \geq p > 2$ % ; C = $2 \geq p > 0$ % .
- Conservation : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- Évaluation globale : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site						Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p			i	P		C	B	C	B
I	1087	<i>Rosalia alpina</i>	p			i	P		C	B	C	B
I	1092	<i>Austropotamobius pallipes</i>	p			i	P		C	B	C	B
F	1096	<i>Lampetra planeri</i>	p			i	P		C	B	C	C
F	1163	<i>Cottus gobio</i>	p			i	P		C	B	C	C

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², biemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.



- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site				Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			C	R V P	IV	V	A	B	C
A		<i>Triturus helveticus</i>			i	P							X
A		<i>Triturus marmoratus</i>			i	P	X		X		X		
A		<i>Bufo bufo</i>			i	P			X		X		
A		<i>Hyla arborea</i>			i	P	X		X		X		
A		<i>Rana dalmatina</i>			i	P	X		X		X		
B		<i>Lanius senator</i>			i	P			X		X		
B		<i>Passer montanus</i>			i	P			X		X		
I		<i>Cordulegaster boltoni</i>			i	P							X

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stons = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Motivation : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions Internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	8 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	56 %
N14 : Prairies améliorées	3 %
N15 : Autres terres arables	3 %
N16 : Forêts caducifoliées	20 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	9 %

Autres caractéristiques du site

Le site correspond à l'ensemble du réseau primaire et secondaire constitué par le haut bassin du Thouet (affluent de la Loire) ; il comprend huit ruisseaux majeurs, aux eaux acides, vives et bien oxygénées coulant dans le paysage bocager caractéristique des terrains cristallins de la marge sud du Massif Armoricaïn, connu localement sous le nom de "Gâtine".

Vulnérabilité : Les espèces qui font la valeur patrimoniale du site sont liées à un milieu aquatique d'excellente qualité - eaux pures à teneur élevée en oxygène dissous - et sont donc très sensibles à toute modification pouvant altérer ce facteur :
 - soit directement : pollutions ponctuelles ou diffuses (rejets organiques ou chimiques entraînant une eutrophisation du milieu), modification des régimes hydraulique et thermique (abaissement des niveaux, sur-réchauffement estival), multiplication des étangs de loisirs avec introduction d'écrevisses et/ou de poissons exotiques porteurs de maladies, etc.
 - soit indirectement : suppression de la ripisylve (coupes à blanc), intensification agricole du bassin versant (percolation d'engrais et produits phytosanitaires), extraction de matériaux (granulats) dans le lit mineur, construction d'abreuvoirs mal conçus, pénétration d'engins lourds en dehors des gués existants, etc.
 Le maintien de la Rosalie des Alpes est également menacé par la suppression des haies, notamment des arbres les plus âgés.

4.2 Qualité et importance

Site remarquable par la présence de l'Ecrevisse à pattes blanches sur un réseau de ruisseaux interconnectés signalant l'existence d'une dynamique de population à l'échelle de l'ensemble du haut bassin du Thouet (bien que les densités soient plutôt faibles, il s'agit d'une situation unique en région Poitou-Charentes).

La présence du Chabot et, surtout de la Lamproie de Planer, tous les deux en effectifs dispersés, ajoute à l'intérêt du site. La présence de l'Agrion de mercure et de la Rosalie des Alpes renforce cet intérêt.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A08	Fertilisation		I
H	A10.01	Élimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I



H	K01.01	Erosion		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	E02.01	Usine		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	D01.04	Voie ferrée, TGV		I
M	E01.01	Urbanisation continue		I
M	E01.03	Habitations dispersées		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
N	J02.06	Captages des eaux de surface		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04	Pâturage		I
H	A05.01	Elevage		I
M	F03.02.03	Piégeage, empoisonnement, braconnage		I
N	A03	Fauche de prairies		I

- Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- Pollution : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

4.5 Documentation

Bibliographie du DOCOB

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5412014 - Plaine d'Oiron-Thénezay

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type 1.2 Code du site 1.3 Appellation du site
A (ZPS) FR5412014 Plaine d'Oiron-Thénezay

1.4 Date de compilation 1.5 Date d'actualisation
30/09/2000 31/10/2003

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Poitou-Charentes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgain@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/08/2003



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT00000610326

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -.06056°

Latitude : 46,85694°

2.2 Superficie totale

15580 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
54	Poitou-Charentes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
79	Deux-Sèvres	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
79005	AIRVAULT
79016	ASSAIS-LES-JUMEAUX
79054	BRIE
79108	DOUX
79141	IRAIS
79167	MARNES
79196	OIRON
79260	SAINTE-JOUIN-DE-MARNES
79326	THENEZAY

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes (nombre)	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- Conservation : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- Évaluation globale : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site						Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A338	<i>Lanius collurio</i>	r	1	3	i	P		C	B	C	B
B	A379	<i>Emberiza hortulana</i>	r	1	3	l	P		D			
B	A031	<i>Ciconia ciconia</i>	c			l	P		C	B	C	B
B	A073	<i>Milvus migrans</i>	r	4	6	l	P		D			
B	A080	<i>Circus gallicus</i>	r	1	2	i	P		C	B	C	B
B	A081	<i>Circus aeruginosus</i>	w	5	10	l	P		D			
B	A081	<i>Circus aeruginosus</i>	r	5	7	l	P		D			
B	A082	<i>Circus cyaneus</i>	r	40	80	l	P		C	B	C	B
B	A084	<i>Circus pygargus</i>	w	25	35	l	P		C	B	C	B



B	A084	<i>Circus pygargus</i>	p	10	20	i	P		C	B	C	B
B	A098	<i>Falco columbarius</i>	w	5	10	i	P		C	A	C	A
B	A098	<i>Falco columbarius</i>	c	10	20	i	P		C	A	C	A
B	A103	<i>Falco peregrinus</i>	w	1	2	i	P		D			
B	A103	<i>Falco peregrinus</i>	c	1	3	i	P		D			
B	A128	<i>Tetrax tetrax</i>	r	25	30	i	P		C	C	B	C
B	A128	<i>Tetrax tetrax</i>	c	100	100	i	P		C	C	B	C
B	A133	<i>Burhinus oedipnemus</i>	r	50	70	i	P		B	B	C	B
B	A133	<i>Burhinus oedipnemus</i>	c	260	260	i	P		B	B	C	B
B	A139	<i>Charadrius morinellus</i>	c			i	P		D			
B	A140	<i>Pluvialis apricaria</i>	w	1000	1000	i	P		C	B	C	B
B	A140	<i>Pluvialis apricaria</i>	c	3000	3000	i	P		C	B	C	B
B	A142	<i>Vanellus vanellus</i>	w	10000	10000	i	P		C	B	C	A
B	A142	<i>Vanellus vanellus</i>	c	30000	30000	i	P		C	B	C	A
B	A151	<i>Philomachus pugnax</i>	c	5	20	i	P		C	B	C	B
B	A222	<i>Asio flammeus</i>	w	5	10	i	P		C	B	C	B
B	A222	<i>Asio flammeus</i>	c	5	10	i	P		C	B	C	B
B	A229	<i>Alcedo atthis</i>	w	10	15	i	P		D			
B	A229	<i>Alcedo atthis</i>	p	3	5	i	P		D			
B	A255	<i>Anthus campestris</i>	r	3	5	i	P		D			

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité : i = Individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.



- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site				Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
B		<i>Falco subbuteo</i>			i	P							
B		<i>Perdix perdix</i>			i	P			X			X	
B		<i>Coturnix coturnix</i>			i	P							
B		<i>Otus scops</i>	3	5	i	P							
B		<i>Athene noctua</i>			i	P			X				
B		<i>Galerida cristata</i>			i	P			X			X	
B		<i>Alauda arvensis</i>			i	P			X			X	
B		<i>Lanius excubitor</i>			i	P			X			X	
B		<i>Phoenicurus phoenicurus</i>			i	P			X			X	
B		<i>Oenanthe oenanthe</i>			i	P			X			X	
B		<i>Muscicapa striata</i>			i	P			X			X	
B		<i>Passer montanus</i>			i	P			X			X	

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Unité : i = Individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Motivation : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	0 %
N15 : Autres terres arables	92 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %
N23 : Autres terres (Incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Plaine cultivée principalement développée sur des calcaires à silex du Bathonien et des calcaires argileux fossilifères du Callovien. Des buttes témoins composées d'argiles, de sables et de grès du Cénomaniens, des plissements issus du ressant morphologique, ainsi que des coteaux issus de l'érosion glaciaire et la vallée de la Dive induisent une hétérogénéité des milieux et des pratiques agricoles favorables au cortège d'espèces remarquables.

Vulnérabilité : La survie de l'Outarde canepetière et des autres espèces des plaines cultivées dépend de la mise en oeuvre à grande échelle et dans les plus brefs délais des mesures testées sous forme de contrats passés avec les agriculteurs (sur des zones témoins limitées) dans le cadre du Life Nature. Ceci pourra se faire via les CTE spécifiques existants, qui devraient ainsi bénéficier des bonus liés à Natura 2000, ou CAD à venir.

Ces mesures visent à compenser la perte de diversité paysagère et par voie de conséquence des habitats et de l'alimentation (à base d'invertébrés), liée à l'intensification agricole (augmentation de l'homogénéité parcellaire, disparitions des surfaces "pérennes" : prairies, luzernes, jachères, haies, etc...). Ce sont les éléments-clés de la survie de l'espèce.

4.2 Qualité et importance

Le site participe de manière importante au maintien des populations françaises d'Oedicnèmes criards, des Busards cendré et St-Martin et de l'Outarde canepetière. Pour cette dernière espèce, il constitue le dernier site important en tant que zone de rassemblement post-nuptial pour le nord de son aire de répartition et se situe géographiquement à l'intersection des zones à population isolée (Montreuil-Bellay, Indre). C'est un site d'étape et d'hivernage important, notamment pour le Pluvier doré. Le site est une des huit zones de plaines à Outarde canepetière retenues comme majeures pour une désignation en ZPS en région Poitou-Charentes. Il s'agit d'une des quatre principales zones de survivance de cette espèce dans le département des Deux-Sèvres. Celle-ci abrite ~ 7% des effectifs régionaux. Au total 18 espèces d'intérêt communautaire sont présentes dont 5 atteignent des effectifs remarquables sur le site.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions (libellé)	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [(i o b)]
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
L	A10	Remembrement agricole		I
L	F06	Autres activités de chasse, de pêche ou de collecte		I
M	A11	Autres activités agricoles		I
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions (libellé)	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [(i o b)]

- Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- Pollution : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :



Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

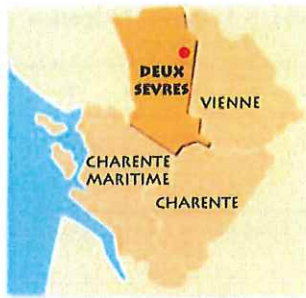
Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
Poitou-Charentes

ÉTANG DE COIGNE

COMMUNE

La Peyratte (79)

DESCRIPTION ET INTERET DU SITE



A moins de 10 kilomètres à l'est de Parthenay, l'étang de Coigne est un des nombreux étangs qui parsèment les terres argileuses de la Gâtine, une région naturelle au sous-sol imperméable appartenant encore géologiquement au socle de roches cristallines du Massif Armoricaïn. La zone concerne un petit étang aux eaux relativement pauvres en substances nutritives, à végétation aquatique et amphibie néanmoins bien développée, ainsi qu'une prairie humide à joncs et quelques fourrés à Ajonc d'Europe périphériques.



L'intérêt biologique de la zone réside avant tout dans sa richesse botanique et, sur les 51 espèces de plantes recensées, 8 présentent un intérêt patrimonial fort au niveau régional ; il s'agit pour l'essentiel de plantes aquatiques ou amphibies très caractéristiques de ces eaux acides et pauvres, dont le niveau varie d'une saison à l'autre, mais en voie de forte régression partout en France du fait d'une artificialisation de plus en plus forte des plans d'eau de plaine (maintien d'un niveau constant, modification de la teneur nutritive des eaux, introduction d'espèces exotiques, végétales ou animales). Une des plus remarquables d'entre elles est la Littorelle uniflore qui formait lors de la description initiale de la ZNIEFF des gazons ras et denses dans la zone de balancement du niveau de l'eau mais semblait avoir beaucoup régressé 15 ans plus tard, peut-être victime des ravages occasionnés par le Ragondin. En compagnie, ou au voisinage, de la Littorelle se rencontrent plusieurs autres plantes rares, spécifiques de ce type d'étang, comme le Potamot à feuilles de graminée, l'Ache inondée ou l'Utriculaire citrine, une plante carnivore qui capture de petits invertébrés aquatiques à l'aide de ses feuilles modifiées en pièges aspirants.



La faune du site est pratiquement inconnue et mériterait des inventaires spécifiques, notamment en ce qui concerne les oiseaux, des observations ponctuelles ayant montré la présence sur l'étang du Grèbe huppé, probablement nicheur ici, partout très localisé en Poitou-Charentes.



NIVEAU DE CONNAISSANCE

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, champignons
Niveau de prospection	0	2	0	0	0	0	0	3	0
Espèces observées	0	4	0	0	0	0	0	51	0
Esp.rares/menacées		1						8	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS

22 31 Formations amphibies vivaces des lacs, étangs et mares

22 12 Eaux dormantes méso-trophes

ESPECES DETERMINANTES : 9

FAUNE

Oiseaux

Grèbe huppé

Podiceps cristatus

DH DO PN

DH	DO	PN
		✓

FLORE

DH PN PR

Ache inondée

Helosciadium inundatum

Achillée sternutatoire

Achillea ptarmica

Bartsie visqueuse

Parentucellia viscosa

Gaillet fragile

Galium debile

Littorelle uniflore

Littorella lacustris

Myriophylle à fleurs alternes

Myriophyllum alterniflorum

Potamot à feuilles de graminée

Potamogeton gramineus

Utriculaire citrine

Utricularia australis

DH	PN	PR
		✓

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

AUTRES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ÉCOLOGIQUE

Directive Oiseaux : ZPS n° FR5412022 "PLAINE DE LA MOTHE-ST HERAY/LEZAY"

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
Poitou-CharentesCOTEAU
DU PUYROULEAU

COMMUNE

Peyratte (la) (79)

DESCRIPTION ET INTERET DU SITE



Dans le centre du département, au cœur de la Gâtine parthenaise, la zone englobe un court tronçon de la moyenne vallée du Thouet qui serpente dans un paysage de collines bocagères caractéristique de cette région des Deux-Sèvres. Sur ces marches sud du Massif Armoricaïn, le substrat est formé de roches primaires - des granites blancs - dont l'altération au fil du temps a donné des sols sablo-limoneux assez profonds, acides et sains. Il s'agit d'un coteau pentu, orienté au nord et au nord-ouest, dont le versant boisé de la rive droite domine de près d'une quarantaine de mètres un méandre de la rivière. Le peuplement forestier est une chênaie calcifuge à Chêne pédonculé et Frêne élevé, remplacée sur les rives mêmes par un linéaire d'Aulne glutineux, alors qu'en sous-bois des éboulis et des escarpements rocheux apportent une note paysagère originale. Au niveau de la strate herbacée, la présence de la Digitale pourpre et de l'Ornithogale des Pyrénées souligne une nette tonalité atlantique, alors que celle du Lamier jaune et du Polystic à soies caractérise plutôt une ambiance microclimatique fraîche et humide, propre aux forêts de ravins. Bien que la végétation de la base du versant soit aujourd'hui partiellement envahie par des orties et des ronciers - peut-être liés à un pâturage récent de cette partie du coteau par du bétail en provenance de la prairie contigüe - le site a conservé les principaux éléments floristiques qui fondent son importance biologique depuis sa découverte au début des années 1980.



Le joyau botanique du coteau du Puyrouleau est la présence d'une station d'Hellébore vert, une robuste Renonculacée vert foncé munie de feuilles décoratives découpées en lobes allongés et dentés, donnant naissance au printemps à de grandes fleurs verdâtres ou rosées. Rare et très disséminée dans toute la France (sauf les Pyrénées où elle semble plus commune), cette espèce n'est plus connue aujourd'hui en Poitou-Charentes que de la Vienne et des Deux-Sèvres. A Puyroulleau, l'espèce est localement abondante et forme une population d'au moins deux cents pieds. En sa compagnie, croît une autre plante forestière remarquable, le Corydale à bulbe plein : cette Fumariacée aux jolies fleurs panachées de mauve et de blanc s'épanouissant au premier printemps est en effet très disséminée au niveau régional où elle se rencontre presque uniquement dans les bois de ravins, toujours en effectifs réduits.



La faune du site n'a fait à ce jour l'objet d'aucun inventaire spécifique. Elle est vraisemblablement constituée - du moins en ce qui concerne les vertébrés - des espèces typiques et communes des boisements de petite surface des plaines atlantiques.

NIVEAU DE CONNAISSANCE

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, champignons
Niveau de prospection	0	0	0	0	0	0	0	3	0
Espèces observées	0	0	0	0	0	0	0	33	0
Esp.rares/menacées								2	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS

41 3 Frênaies-éablières

62 2 Végétation des rochers et falaises intérieures siliceuses

ESPECES DETERMINANTES : 2

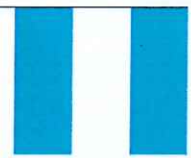
FAUNE

DH DO PN



FLORE

DH PN PR



Corydale à bulbe plein

Corydalis solida

Hellébore vert

Helleborus viridis

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

AUTRES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ÉCOLOGIQUE

Aucun